

GÉRER LES DÉPARTS À LA RETRAITE DANS LA FONCTION PUBLIQUE (CP FFP®)

OBJECTIFS

Conseiller les agents sur les dates de départ possibles.
Calculer les droits retraite des agents titulaires et contractuels.
Expliquer les conditions et calculer les pensions de réversion.
Gérer les dossiers plus complexes (agents poly-pensionnés, départ au titre de l'invalidité).

ADMISSION

La procédure d'admission vise à vérifier l'adéquation entre les prérequis, le choix du parcours certifiant, le projet professionnel et le profil du candidat. Elle comprend : • L'étude du dossier de candidature, composé d'un CV et d'une lettre de motivation, • Un entretien téléphonique. A l'issue de la procédure, chaque candidat reçoit une réponse par un courrier motivé.

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Gestionnaires carrières/paie, gestionnaires RH
Il est nécessaire de disposer d'une expérience d'un an minimum dans l'une de ces fonctions

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES, ENCADREMENT

Questionnaire adressé aux participants 15 jours avant la formation pour connaître leurs attentes
Méthodes pédagogiques : apports théoriques et pratiques (cas concrets, exemples d'application)
Mise à disposition d'un support pédagogique et d'un accès personnel à des e-ressources en ligne à l'issue de la formation
Consultants sélectionnés pour leurs compétences pédagogiques, expertise métier et expériences professionnelles

SUIVI ET ÉVALUATION

Feuille d'émargement et attestation de fin de formation
Évaluation à chaud et à froid assurée par la solution LearnEval

DÉROULEMENT DE L'EXAMEN

À la fin du parcours de formation, réalisation d'un cas pratique à présenter devant un jury professionnel

4

MODULES

8

JOURS

de formation
en présentiel

MODULE #1

Retraite des agents dans la fonction publique

Systèmes, calculs et modalités de liquidation de retraite des agents titulaires et contractuels

3 JOURS

MODULE #2

Retraite des agents contractuels de droit public

Régime général et IRCANTEC

2 JOURS

MODULE #3

Retraite pour invalidité et départ anticipé au titre du handicap

Modalités de gestion et indemnisations

2 JOURS

MODULE #4

Pension de réversion dans la fonction publique

Formalités pratiques liées au décès

1 JOUR



PROGRAMME

Modules de formation à suivre sur une période maximale de 12 mois

RETRAITE DES AGENTS DANS LA FONCTION PUBLIQUE (3 JOURS - RRCL)

- › Retraite des titulaires : agents de l'État (pensions civiles et militaires) et de la fonction publique territoriale et hospitalière (CNRACL)
- › Retraite des agents contractuels et des Titulaires Sans Droit à pension (TSD)

RETRAITE DES AGENTS CONTRACTUELS DE DROIT PUBLIC (2 JOURS - BRCL)

- › Régime de base : assurance vieillesse du régime général (CNAV/CARSAT)
- › Régime complémentaire : IRCANTEC

RETRAITE POUR INVALIDITÉ ET DÉPART ANTICIPÉ AU TITRE DU HANDICAP (2 JOURS - RINV)

- › La retraite de base des fonctionnaires : quelques rappels
- › Départ anticipé au titre du handicap
- › Conditions de mise à la retraite pour invalidité
- › Procédure de mise à la retraite pour invalidité
- › Conditions de validité et portée des avis de l'instance médicale
- › Position statutaire et rémunération pendant la mise à la retraite pour invalidité
- › Conséquences de la mise à la retraite pour invalidité

PENSION DE RÉVERSION DANS LA FONCTION PUBLIQUE (1 JOUR - REVL)

- › Pension de réversion du régime des pensions civiles et militaires ou de la CNRACL
- › Pension de réversion du Régime Additionnel de la Fonction Publique (RAFP)
- › Pension de réversion des agents contractuels de droit public
- › Autres prestations

PROMOTIONS À VENIR

Voici quelques suggestions de parcours de formation :

4 au 6 Mars 2024 - RRCL
+ 21 et 22 Mai 2024 - RINV
+ 10 et 11 Juin 2024 - BRCL
+ 20 Juin 2024 - REVL

23 au 25 Septembre 2024 - RRCL
+ 3 et 4 Octobre 2024 - RINV
+ 22 Novembre 2024 - REVL
+ 9 et 10 Décembre 2024 - BRCL

7 et 8 Octobre 2024 et 14 Octobre 2024 - RRCL
+ 14 et 15 Novembre 2024 - RINV
+ 22 Novembre 2024 - REVL
+ 9 et 10 Décembre 2024 - BRCL

LIEU

Espace Formation GERESO
22 place de Catalogne
75014 Paris

TARIFS

5 145 € HT

- support + e-ressources,
- évaluation LearnEval,
- suivi individuel,
- contrôle des acquis de formation à l'issue de chaque module,
- préparation à l'examen,
- examen final devant un jury professionnel,
- certificat Professionnel reconnu par la FFP et l'OPQF

Réf : **CER-GES-VRE**

Taux de réussite : 100% des participants aux Certificats professionnels CPFFP® ont obtenu leur certification à l'issue de leur parcours (données actualisées au 2 janvier 2024).



